

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE
OFFICE NATIONAL DE L'IRRIGATION ET DU DRAINAGE
(ONID)

NIF : 000516096934716

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 23/2025

L'Office National de l'Irrigation et du Drainage (ONID) sis à 04 rue Mustapha SADJI, El Marsa (W. d'Alger) en sa qualité de maître d'ouvrage délégué du Ministère De L'hydraulique, relance l'appel d'Offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation des «Travaux d'aménagement hydro agricole du périmètre de SEKLAFa sur 1400 ha dans la wilaya de LAGHOUAT».

L'appel d'offres s'adresse aux entreprises réunissant les critères d'éligibilité suivants :

Cas d'entreprise agissant seule :

C1 - Capacité professionnelle :

Doit Disposer d'un certificat de qualification et de classification en vigueur de catégorie sept (07) ou plus, activité hydraulique (codes : 34.302, 0.50 ou 34.703).

C2 - Capacité technique :

- Avoir réalisé seul ou en groupement au cours des dix (10) dernières années au moins un projet comportant :
Un linéaire non cumulable de pose de conduite sous pression de 5 km ou plus d'un diamètre supérieur ou égal à 400 mm, tous type de matériaux confondus, justifié par une attestation de bonne exécution délivrée par le maître d'ouvrage délégué ou le maître d'ouvrage.

C3 - Capacité financière :

- Avoir réalisé un chiffre d'affaire moyen annuel des trois (03) meilleurs bilans des cinq (05) dernières années (2019, 2020, 2021, 2022 et 2023) supérieure ou égale à 600 000 000 de dinars.

Cas du groupement :

- Le chef de file doit satisfaire le critère d'éligibilité cité ci-dessus (C1).
- Le membre doit disposer d'un certificat de qualification et de classification professionnelle en vigueur de catégorie six (06) ou plus activité « hydraulique ».
- Le groupement doit satisfaire les critères d'éligibilité cités ci-dessus (C2 et C3).
- Les membres du groupement doivent être responsable solidairement pour l'exécution du marché.
- Le chef de file doit être en majorité simple.

NB. - Le groupement dans sa globalité doit satisfaire aux mêmes conditions que l'entreprise seule.

-Les entreprises intéressées par le présent avis sont invitées à retirer le cahier des charges auprès du Bureau des marchés de L'ONID sis à 04 Rue, MUSTAPHA SADJI EL MARSA BORDJ EL BAHRI (W. D'ALGER) et moyennant paiement d'un montant non remboursable de quarante mille (40 000,00) dinars algériens au compte N°00 100 646 0300 300 225 18, ouvert au nom de l'ONID auprès de la BNA Ain Taya-Alger.

-Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique (l'offre technique doit comprendre une caution de soumission supérieure à 1% du montant de l'offre en toutes taxes comprises) et une offre financière. (La liste détaillée des pièces exigées est précisée dans l'article N°13 du cahier des charges)

-En cas de groupement, le cahier des charges doit être retiré par le mandataire ou un représentant du groupement

-Les trois enveloppes ci-dessus, doivent être insérées dans une autre enveloppe cachetée et anonyme,

Comportant la mention suivante :

« A NE PAS OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE ET D'EVALUATION DES OFFRES - appel d'offres n° 23/2025 «Travaux d'aménagement hydro agricole du périmètre de SEKLAFa sur 1400 ha dans la wilaya de LAGHOUAT».

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

OFFICE NATIONAL DE L'IRRIGATION ET DU DRAINAGE (O.N.I.D)
Bureau des marchés
04 Rue, MUSTAPHA SADJI EL MARSA Wilaya d'Alger-
Tél. 023 87.91.53.56 / Fax : 023. 87.91.55

- La durée de préparation des offres est de quarante-cinq (45) jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux, quotidiens électroniques, BOMOP ou le portail des marchés publics.
- La date et heures limite du dépôt des offres sont fixés au dernier jour de la durée de préparation des offres à 12 heures.
- L'ouverture des plis techniques et financiers se tiendra en séance publique le même jour à 13 heures au siège de l'ONID.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période égale à la durée de préparation des offres augmentée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des plis.
- Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

■ Horizons : 30-09-2025 - Anep 2516030284